

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Déposé au Greffe du
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERVIERS

- 1 JUL. 2010

Le Greffier
Greffe



10102849

N° d'entreprise : 0897.358.282

Dénomination

(en entier) : **E.D.E.N**

(en abrégé) :

Forme juridique : association sans but lucratif

Siège : Elseroux 35, 4890 THIMISTER-CLERMONT

Objet de l'acte : Démission de M. Vincent Burgers de son poste d'administrateur

Personnes présentes :

Beuken J., Burgers V., Geenen C., Meyers S., Simon JC., L.Beuken, S.Carluzzo

1) Approbation du PV de l'AG 2009

Le PV est approuvé sans remarque.

2) Approbation des comptes 2009

L'assemblée générale approuve les comptes et le bilan en annexe, présentés en détails aux membres, par la trésorière, Chrystelle Geenen.

L'exercice 2009 se termine par une perte d'exploitation.

Décharge est donnée aux administrateurs pour leur gestion.

Les membres discutent de différentes pistes de financement pour le futur.

L'accent devra impérativement être mis sur les formations aux indépendants et futurs indépendants.

3) Budget 2010

L'assemblée générale approuve le budget 2010 présenté en annexe.

Le montant de la cotisation annuelle prévu reste inchangé : 25 Euros/an.

4) Démission au Conseil d'administration

L'assemblée générale prend acte de la démission de Mr Vincent Burgers en tant que secrétaire général et administrateur de l'asbl.

DEPOSE EN MEME TEMPS DU PV DE L'AG du 24/6/2010

Thimister, le 24 juin 2010.

GEENEN C. TRESORIERE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature